

Lundi 12 septembre 2022

#AGIRENSEMBLE PROTEGERCHACUN

La CPAM de l'Aube a, depuis le 1er septembre 2022, un nouveau Directeur en la personne de Monsieur Gilles GROUVEL.

Il a vu sa candidature sélectionnée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, validée par le Conseil de la CPAM de l'Aube, puis a été nommé par le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.



Monsieur GROUVEL, succède à Monsieur LAGUITTON, qui dirigeait la CPAM de l'Aube depuis 2017. Un intérim de trois mois a été assuré par Stephanie DELAVALD, Directrice-Adjointe de la CPAM.

Diplômé de l'Institut D'études Politiques de Bordeaux et de l'Ecole Nationale de la Sécurité Sociale (45^{ème} promotion), Gilles GROUVEL a déjà un parcours au service de la Sécurité Sociale et plus particulièrement de l'Assurance Maladie. Il était auparavant Directeur Comptable et Financier de la CPAM du Gard, après avoir exercé différentes fonctions au sein de la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère et de la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire.

Attaché à l'Assurance Maladie et à ses valeurs, il aura à cœur, avec l'appui de ses équipes et avec le soutien du Conseil de la CPAM, de proposer un service de la meilleure qualité aux assurés, professionnels de santé et employeurs du département et d'être présent aux côtés des acteurs du système de santé, des associations et des institutions.

La Caisse primaire d'Assurance Maladie de l'Aube

La CPAM de l'Aube fait partie d'un réseau de 102 Caisses Primaires d'Assurance Maladie. Elle emploie, 238 salariés, exerçant plus de 80 métiers (conseiller clientèle, technicien prestations, juriste, chargé de marketing, agent d'accueil, comptable, statisticien, informaticien, managers, etc.)

Acteur central du système de santé, la CPAM a administré et payé en 2021 près de 718 millions d'euros de prestations maladie / maternité pour les assurés du régime général de l'Aube, c'est-à-dire les 266 728 bénéficiaires de l'Assurance Maladie dans le département.

La CPAM de l'Aube travaille également avec plus de 5 500 entreprises et employeurs et 1 725 professionnels de santé et établissements de santé du département de l'Aube.

Dans le cadre de l'intégration des régimes sociaux, la CPAM de l'AUBE a intégré dans ses bénéficiaires 6 000 étudiants en 2019, puis 22 835 travailleurs indépendants en 2020.

La CPAM de l'AUBE a activement contribué à l'action publique lors de la période COVID : gestion du contact tracing pour les personnes touchées par le virus, prise en charge des tests et de la campagne de vaccination, paiements aux établissements de santé, soutien et accompagnement des personnes vulnérables.